



**République Démocratique du Congo**  
**Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur,**  
**Universitaire et de la Recherche à Kinshasa**

à vocation d'information, de formation et de diffusion de la documentation scientifique et technique)

*La Direction Générale*

Kinshasa, le **20 SEPT 2017**

N/ Réf : CDSR/DG/162 /JPM/2017

**Objet: Information sur la situation du .cd**

**A tous les partenaires  
du CEDESURK**

Chers partenaires,

Nous avons l'honneur de vous saluer et de venir par la présente auprès de vos services pour ce dont l'objet est en concerne.

Vous recevrez cette information car vous possédez un ou plusieurs noms de domaine en .cd. Nous vous annonçons qu'il y a actuellement des problèmes de délégation sur les noms de domaine en .cd concernant :

4. les nouveaux noms de domaines qui ne sont pas délégués et, de ce fait, non fonctionnels ;
5. les domaines existants qui ne peuvent pas être mis à jour, ce qui implique que les changements de serveurs DNS soient impossibles ;
6. les domaines actuellement délégués sont bien actifs et ne sont pas impactés.

Nous avons été en contact avec la SCPT. Ils nous ont informé que le gestionnaire du .cd en Afrique du Sud, qui s'occupe actuellement de la délégation des noms de domaines en .cd, sera remplacé par une nouvelle entité de la SCPT. C'est cette transition technico-politique qui est à l'origine de ce dysfonctionnement.

Conformément à notre conversation récente du 13 septembre 2017 avec la SCPT, c'est depuis le 10 Août 2017 qu'a commencé ces travaux du transfert de la zone file .CD en RDC. Cependant, nous vous signalons que ces travaux ne vont pas perturber les clients ( aucun nom de domaine ne va tomber). Néanmoins, les enregistrements ou les renouvellements avec la plate forme de CONIC seront suspendus pendant ce laps de temps. Aussi, nous tenons à vous rassurer que votre provision chez CONIC jusqu'à l'aboutissement de ces travaux restera en vigueur.

A ce jour, le CEDESURK, en sa qualité de bureau d'enregistrement, n'est ni en mesure d'agir sur ces problèmes qui dépassent largement son statut car le problème est à la fois d'ordre technique et politique entre le Gestionnaire actuel et la SCPT ; moins encore, en mesure d'annoncer une date de fonctionnement de l'extension.

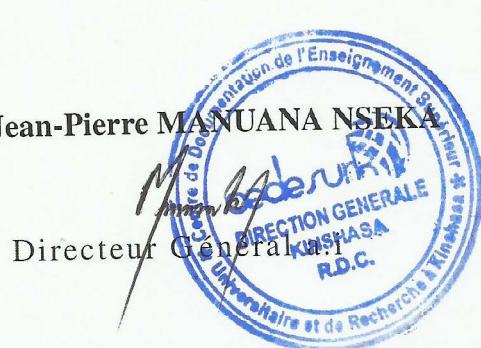
Par ailleurs, en attendant que la situation soit rétablie, l'enregistrement ou le transfert de domaine en .cd sera impossible dans notre système. Ainsi, le CEDESURK préconise :

- Pour les nouveaux domaines : de faire preuve de patience ;
- Pour les domaines existants : de ne prévoir ni de changement de serveur DNS ni de changement d'hébergeur ou de migration de contenu pour le moment.

De tout ce qui précède, le CEDESURK est conscient de la frustration générée par ce dysfonctionnement qui est complètement indépendant de sa bonne volonté. Mais, il réalisera une nouvelle communication lorsque les services .cd seront à nouveau actifs.

En comptant sur votre collaboration, nous vous prions d'agréer, **Chers partenaires**, l'expression de nos salutations distinguées.

Pr. Jean-Pierre MANUANA NSEKA



Directeur Général